Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-trois, le 14 février à 14 heures et 30 minutes, le Comité syndical du syndicat mixte Decoset s'est réuni dans la Salle du Conseil de Balma, sous la présidence de Monsieur Vincent TERRAIL-NOVES, Président.

Etaient présents : M. AURY (TOULOUSE METROPOLE), M. BERTORELLO (TOULOUSE METROPOLE), M. BOUCHE (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), M. DARENGOSSE (C.C. VAL'AÏGO), M. DUMOULIN (C.C. VAL'AÏGO), M. FOUCHOU-LAPEYRADE (TOULOUSE METROPOLE), M. GUYOT (C.C. GRAND OUEST TOULOUSAIN), MME MAGDO (TOULOUSE METROPOLE), M. MOIGN (C.C. HAUTS TOLOSANS), MME MOURGUE (TOULOUSE METROPOLE), M. NORMAND (C.A. SICOVAL), MME OUSMANE (TOULOUSE METROPOLE), M. SAVIGNY (C.C. DES COTEAUX BELLEVUE),M. TERRAIL-NOVES (TOULOUSE METROPOLE), M. TRAUTMANN (TOULOUSE METROPOLE), MME URSULE (TOULOUSE METROPOLE)

Etaient excusés : M. BAGUR (C.C. HAUTS TOLOSANS), M. CAPEL (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), M. ESPIC (TOULOUSE METROPOLE), MME ESQUERRE (C.C. DES COTEAUX DE BELLEVUE), MME GIBERT (C.C FRONTONNAIS), M. JOP (TOULOUSE METROPOLE), M. MANERO (TOULOUSE METROPOLE), M. OF (C.C. FRONTONNAIS), M. PERE (TOULOUSE METROPOLE), M. TRONCO (C.A. SICOVAL),

Excusés ayant donné pouvoir :
M. CHOLLET (TOULOUSE-METROPOLE), POUVOIR A M. TERRAIL-NOVES

Etaient absents : M. CARRAL (C.A. SICOVAL), MME GOMEZ (C.C. GRAND OUEST TOULOUSAIN), M. ROUSSEL (C.A. SICOVAL), M. SIMON (TOULOUSE METROPOLE),

Date de la convocation : MERCREDI 8 FEVRIER 2023

Secrétaire de séance : M. FOUCHOU-LAPEYRADE

D2023-09- Convention de prise en charge par Tisséo des études et travaux de relocalisation de la déchèterie professionnelle dans le cadre de libération du site daturas pour les infrastructures du garage atelier entre la ville de Toulouse, Toulouse métropole, Decoset et Tisséo ingénierie

TISSEO COLLECTIVITES a confié à TISSEO INGENIERIE, par convention de mandat en date du 5 juillet 2017, la réalisation de la 3ème ligne de métro de l'agglomération toulousaine.

Le programme de l'opération de la 3ème ligne de métro reliant Colomiers-gare à Labège-gare par Toulouse a été approuvé par TISSEO COLLECTIVITES. Ce projet de 27 km se développera en souterrain, en viaduc et au sol et prévoit l'aménagement d'une vingtaine de stations.

Le projet de la 3ème ligne prévoit la construction d'un garage atelier Daturas (GAD) sur le site Daturas, situé chemin de Daturas/chemin de Chantelle. Ce site, propriété de la ville de Toulouse, est actuellement occupé par des activités de Toulouse Métropole et de la Ville de Toulouse et de DECOSET.
L'emprise nécessaire à la réalisation des infrastructures et bâtiments du GAD impose soit la reconfiguration des activités actuellement présentes sur le site, soit la reconstruction de nouveaux équipements. La déchèterie professionnelle est concernée par la reconstruction d'une nouvelle installation.

Afin de définir les principes de fermeture de la déchèterie professionnelle et de reconstruction d'une nouvelle déchèterie et de déterminer les modalités de prise en charge opérationnelle et financière des études nécessaires à ces opérations, une convention d'études M3 2019 14014 CN a été conclue entre la Ville de Toulouse, Toulouse Métropole, DECOSET et Tisséo Ingénierie.

Accusé de réception en préfecture
031-253102636-20230214-D2023-09-DE
Date de télétransmission : 24/02/2023
Date de réception préfecture : 24/02/2023

Le montant prévisionnel des frais d'études de maîtrise d'œuvre était évalué à environ 10% du montant total HT des travaux (nouvelle installation et fermeture de l'actuelle) estimé à 2M d'€HT, soit 200 000 €HT, un montant de 6 792 € HT a déjà été perçu au titre de cette convention.

En 2021, à la suite de l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre du garage atelier de la 3ème ligne, des pistes d'optimisation ont fait l'objet d'investigations et de partage avec l'ensemble des services concernés.

Le maintien de la Déchèterie Professionnelle à son emplacement initial correspondait à une de ces pistes.

En janvier 2022, les études ont conclu à l'impossibilité de maintenir la Déchèterie Professionnelle à son emplacement du fait de nouvelles contraintes techniques issues du système de transport (pentes, distances de sécurité, ...). En conséquence, le projet de relocalisation de la Déchèterie Professionnelle est contraint de revenir aux dispositions initiales dans un cadre foncier plus restreint qui ne permet plus le repositionnement de l'activité sur la parcelle initialement prévue par la convention M3 2019 14014 CN.

Les nouvelles dispositions contractuelles à prendre en compte pour intégrer ces adaptations d'aménagement étant conséquentes, il a été convenu entre les parties d'établir une nouvelle convention pour redéfinir la phase études de relocalisation de la Déchèterie Professionnelle, d'intégrer la phase réalisation/travaux, et préciser les modalités de prise en charge opérationnelle et financière.

La présente convention, annexée, a pour objet de :

- Définir les modalités financières et de prise en charge des études et des travaux de relocalisation de la déchèterie Professionnelle de Daturas par TISSEO Ingénierie qui remboursera à DECOSET le montant définitif des dépenses engagées dans la limite de 2 310 000€ HT.
- Préciser l'emprise foncière mise à disposition pour les aménagements du Garage Atelier de la 3ème ligne et par la même de préciser l'impact sur la déchèterie professionnelle exploitée par DECOSET sur le site de Daturas
- Présenter le planning des études et des travaux

Le Comité syndical, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention de prise en charge financière par TISSEO des études et travaux de relocalisation de la déchèterie professionnelle dans le cadre de libération du site daturas pour les infrastructures du garage atelier entre la ville de Toulouse, Toulouse métropole, Decoset et Tisséo ingénierie

- **AUTORISE** M. le Président à signer ladite convention et les documents afférents.

Ainsi fait à BALMA, les jour, mois et an que dessus.

Secrétaire de séance

M. FOUCHOU-LAPEYRADE

POUR EXTRAIT CONFORME,
LE PRESIDENT,

S.M. DECOSET - DEchèteries - COllectes - SElectives - Traitements

Accusé de réception en préfecture
031-253102636-20230214-D2023-09-DE
Date de télétransmission : 24/02/2023
Date de réception préfecture : 24/02/2023

	Toulouse Métropole	Autres EPCI	TOTAL
Délégués en exercice	*15*	*16*	*31*
Nombre de voix par délégué	*2*	*1*	*46*
Présents	9	7	16
Votants	10	7	17
Pouvoirs	1	0	1
Total de voix	**20**	**7**	**27**
Abstentions	0	0	0
Votes contre	0	0	0
Votes pour	20	7	27

Accusé de réception en préfecture
031-253102636-20230214-D2023-09-DE
Date de télétransmission : 24/02/2023
Date de réception préfecture : 24/02/2023

Accusé de réception en préfecture
031-253102636-20230214-D2023-09-DE
Date de télétransmission : 24/02/2023
Date de réception préfecture : 24/02/2023